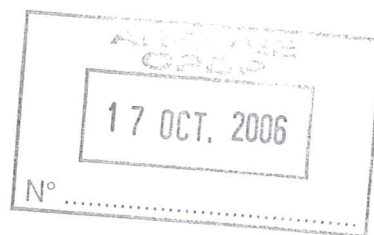


Monsieur Michel TEXIER



Madame la Présidente
de la Commission Particulière du Débat Public
Projet de Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges
31 place de la République
87000 LIMOGES

Antony, le 14 octobre 2006

Madame la Présidente,

A titre de propriétaire d'une résidence secondaire dans le sud de la Vienne près de Lussac-les-Châteaux, j'accuse bonne réception cet été et vous remercie du dossier constitué par votre Commission particulière à propos du projet de Réseau Ferré de France (RFF) de réaliser une Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges.

Domicilié en région parisienne, j'effectue régulièrement des allers-retours sur le trajet Paris-Lussac-les-Châteaux, voire Paris-Poitiers seulement, et ne peux qu'être intéressé par un projet destiné à apporter au Centre-Ouest « un meilleur accès à l'Ile-de-France » (et inversement ?) et dont l'ouverture du débat public a même fait l'objet d'un article dans un numéro du journal Les Echos de tout début septembre.

Ce sont donc des observations de simple voyageur que je ferai sur la synthèse du dossier de présentation du projet élaboré par RFF.

Dans le « Pourquoi une ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges ? », RFF cite comme l'une des raisons « le renforcement des relations interrégionales par une amélioration de l'offre de transport entre les deux agglomérations de Poitiers et Limoges, mais aussi par une meilleure complémentarité des réseaux locaux de transport ».

Or la suite du dossier reste presque totalement muette à ce sujet.

Elle présente bien les trois options envisagées pour cette nouvelle LGV, précise que celle-ci utilisera « le réseau existant à l'approche des deux agglomérations, de manière à assurer la meilleure insertion possible de la ligne nouvelle en zone urbaine ». Mais, s'agissant de Poitiers, les différents schémas et cartes insérés rappellent ou confirment que la future LGV Sud Europe Atlantique (LGV SEA) ne passera pas par l'actuelle gare SNCF.

Or le dossier ne comporte aucune information, non seulement à propos du passage de l'une à l'autre LGV, mais également au sujet du passage de la LGV SEA à l'une des liaisons régionales desservant l'actuelle gare de Poitiers. Si, comme on peut l'imaginer, une nouvelle gare est créée à l'extérieur de l'agglomération de Poitiers pour la LGV SEA, est-ce que le voyageur se rendant dans le Centre-Ouest n'aura comme solution que de reprendre ses bagages et rejoindre la gare actuelle en taxi ou transport en commun ?

Deuxième interrogation particulière à la liaison Poitiers-Limoges : l'existence de la liaison TGV aura-t-elle des conséquences sur la fréquence ou les horaires des rames de la liaison TER existante ?

N'étant pas certain de pouvoir assister à l'une des réunions organisées pour présenter le projet à la population du territoire concerné, j'utilise comme vous le proposez la voie postale pour faire connaître à votre Commission les questions que ce projet me pose, en espérant que RFF et la SNCF apporteront au plus tôt les éclaircissements et précisions nécessaires.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.